

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE
EXAMEN DES INSTALLATIONS
POUR L'É.C. ST-CHARLES
Mercredi 20 février 2013
19 h
É.C. St-Charles, Timmins**

1. Bienvenue et prière

Mme Gaudet souhaite la bienvenue à tous et à toutes. M. Dion récite la prière.

2. Objectif de la rencontre/mise en contexte

Mme Gaudet explique que le but de la rencontre est de faire un retour sur la rencontre publique du 10 janvier 2013 pour répondre aux questions, aux suggestions et aux préoccupations qui avaient été soulevées à ce moment-là. De plus, nous présenterons des scénarios possibles pour 2013-14.

3. Réponse aux questions soulevées à la réunion publique du 10 janvier 2013

Mme Gaudet présente un tableau qui inclut la capacité, le nombre d'élèves, le taux d'occupation et le nombre de places-élèves disponible pour chacune des écoles de la région de Timmins.

Elle fait un retour sur la dernière réunion publique pour répondre aux questions qui avaient été soulevées :

Est-ce possible de déplacer les élèves de l'É.C. St-Charles à l'É.C. St-Gérard?

Le taux d'occupation serait 96,5 %. On note que l'espace serait limitée et que les installations à l'É.C. St-Gérard ne répondent pas à tous les besoins des élèves intermédiaires.

Est-ce qu'une école pourrait accommoder tous les élèves de la 7^e et 8^e année de Timmins?

Non, ce n'est pas possible.

Tous les élèves de 7^e et 8^e de St-Charles dans une même école.

C'est possible.

Est-ce possible d'effectuer un sondage auprès des parents d'élèves qui fréquentent l'É.C. St-Charles ainsi que les parents d'élèves de 5^e année de l'É.C. St-Gérard afin de connaître leurs désirs?

Un sondage pour les parents sera effectué.

4. Scénarios possibles 2013-14

Mme Gaudet présente les scénarios possibles :

- maintien des élèves à l'École catholique St-Charles;
- création d'une classe de 6^e à l'École catholique St-Gérard, les 7^e et 8^e à l'École catholique Anicet-Morin;
- création d'une classe de 6^e à l'École catholique St-Gérard, les 7^e et 8^e à l'École catholique Sacré-Cœur;
- création d'une classe de 6^e à l'École catholique St-Gérard, les 7^e et 8^e à l'École catholique Anicet-Morin ou à l'École catholique Sacré-Cœur.

5. Questions/Préoccupations/Suggestions

Quels sont les enjeux si l'on maintient le statu quo?

Le financement nous provient du ministère de l'Éducation et nous connaissons le financement pour l'année scolaire 2013-2014 dans les semaines à venir. Si le Conseil dote le personnel selon le financement alloué, les services offerts à l'École catholique St-Charles pourraient diminuer.

Est-ce qu'il serait possible de mettre les élèves de l'École catholique St-Gérard à l'École catholique St-Charles?

La table politique a donné le mandat au comité de faire l'étude de l'École catholique St-Charles et non de l'École catholique St-Gérard. D'autre part, la cour d'école de l'École catholique St-Charles n'est pas aussi grande que celle de l'École catholique St-Gérard et donc laisse moins d'espace pour des projets d'expansion. De plus, l'École catholique St-Gérard comprend une garderie.

6. Prochaines réunions publiques

Les prochaines réunions publiques du CEI auront lieu aux dates suivantes :

- Mercredi 20 mars 2013
- Jeudi 11 avril 2013

7. Clôture de la réunion

19 h 43